

# Jeholet plaide pour la fin de l'obligation scolaire dès 16 ans

Le ministre veut remédier aux lacunes dans la formation, quitte à briser des tabous.

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

Le cap est important. En passant sous le seuil symbolique des 200.000 demandeurs d'emploi pour terminer fin avril à 195.986 chômeurs, la Wallonie revient à un niveau de chômage historiquement bas. Il faut en effet remonter au début des années 1990 pour retrouver un niveau aussi bas.

Il n'y a cependant pas de quoi fanfaronner, car 12,7% de la population active restent sans emploi dans le Sud du pays. «*Mais c'est un symbole important*», estime le ministre wallon de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR), qui se fixe comme objectif le plein-emploi à l'horizon 2025.

Il sait forcément qu'il n'y arrivera pas tout seul. Il en appelle à la «*coresponsabilité*» de l'ensemble des acteurs, dont les patrons. «*Les entre-*

*prises doivent répondre aux attentes et ne pas simplement dire qu'elles sont prêtes à engager. À mes yeux, c'est en coresponsabilisant tous les acteurs qu'on va permettre de pouvoir améliorer la situation de l'emploi.*»

Conscient des nombreuses lacunes en matière de formation, le ministre de l'Emploi y voit notamment un échec du monde de l'enseignement. «*Je suis interpellé par rapport à la prolongation du tronc commun. Si on veut lutter contre l'échec et le décrochage scolaire, l'obligation scolaire doit commencer chez l'enfant beaucoup plus tôt. Mais il faut aussi réduire l'obligation scolaire à 16 ans. Pourquoi maintenir dans un système jusqu'à 18 ans des jeunes qui ont peut-être envie de se former à un métier mais pas dans un dispositif scolaire? Pour toute une série de publics, c'est dans*

*l'entreprise qu'on arrivera à les former. On parle de l'école de la réussite, moi je dis que c'est l'école de la démagogie.*»

Le ministre remet sur la table la régionalisation de l'enseignement. «*Commençons par l'enseignement technique et professionnel. Il serait normal que la Région wallonne, qui a l'emploi et la formation dans ses compétences, ait l'enseignement technique et professionnel. La Région est prête à prendre ses responsabilités mais on veut aussi arrêter d'être la vache à lait de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*»

**LIRE EN PAGE 3**

**Le nombre de chômeurs est passé sous la barre symbolique des 200.000 en Wallonie, au plus bas depuis le début des années 1990.**

Pierre-Yves Jeholet

## «Il faut réduire l'obligation scolaire à 16 ans»

Le ministre de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet évoque différentes pistes pour moderniser la formation chez les jeunes et arriver au plein-emploi en Wallonie d'ici 2025.

### INTERVIEW

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

**L**e cap est important pour la Wallonie! Et Pierre-Yves Jeholet, le ministre de l'Emploi (MR), ne s'en cache pas. «*C'est un symbole important. Mais il faut relativiser*», s'empresse-t-il malgré tout de souligner. Certainement parce que le taux de chômage reste préoccupant en Wallonie. «*Mais c'est malgré tout un signal et une tendance lourde qu'il faut saisir*!»

Pour la première fois depuis des décennies, le nombre de chômeurs wallons est passé sous le seuil des 200.000 personnes. Vous parlez de signal à saisir... Il faut être ambitieux. Le plein-emploi est

un objectif à la portée de la Wallonie à l'horizon 2025. Il y a une situation et des opportunités qui nous permettent de dire: «*soyons ambitieux!*» Les facteurs positifs sont là. Beaucoup d'entreprises recherchent des travailleurs pour continuer à créer de l'activité. On a des perspectives de croissance qui sont bonnes et une situation économique positive et durable. Il y a aussi une situation de plein-emploi en Flandre. L'indice de confiance des entreprises n'a jamais été aussi fort depuis 15 ans. Il faut maintenant saisir toutes ces opportunités pour dire que l'objectif, c'est le plein-emploi en Wallonie. C'est peut-être audacieux mais il faut pouvoir répondre à cette opportunité. C'est tout le défi des politiques.

En tant que ministre de l'Emploi, que comptez-vous mettre en place pour saisir ces opportunités d'emploi?

Après avoir appréhendé le marché et le

besoin des entreprises, la difficulté de certains métiers en pénurie qui nécessitent une formation et le public que l'on a au niveau des demandeurs d'emploi, avec des gens qui sont plus ou moins éloignés du travail, à mes yeux, le plus important est de miser sur la coresponsabilité des acteurs. Les mesures qui seront implémentées doivent se faire autour d'une philosophie: la coresponsabilité.

Qu'entendez-vous par coresponsabilité? Il y va évidemment de la responsabilité politique mais il y a aussi une responsabilité des demandeurs d'emploi de faire toutes les démarches pour obtenir un emploi et se former. Les demandeurs d'emplois ont évidemment des droits mais ils ont aussi des devoirs. Il y a aussi une responsabilité des opérateurs d'insertion et de formation comme le Forem, l'IFAPME, les CPAS, les Mire (missions régionales pour l'emploi, NDLR). Il faudrait probablement remettre de l'ordre

dans toutes ces structures. Il y a aussi une responsabilité des syndicats. Ils doivent avoir un message positif et doivent avoir comme objectif de remettre les gens au travail. Il y a enfin une responsabilité des entreprises. Ce sont évidemment les entreprises qui créent l'emploi. Le travail doit être encouragé et cité en exemple. Mais les entreprises ne doivent pas se contenter de dire qu'il y a des postes vacants et des métiers en pénurie. Elles doivent faire correspondre leurs besoins avec les personnes demandeuses d'emploi. Elles doivent se dire qu'il y a des personnes qui doivent être formées et accompagnées davantage.

Vous demandez donc aux patrons de jouer un rôle plus actif dans le processus de formation des demandeurs d'emploi.

Oui, et cela sera notamment le cas dans le dispositif Plan Formation-Insertion (PFI). Je veux simplifier ce dispositif. Il doit reposer sur le principe de confiance. Les délais seront

plus courts pour les demandes de formation des entreprises. De 30 jours actuellement, on va passer à 5 jours pour donner une réponse à l'entreprise. Il y aura moins de contrôles tatillons du Forem chaque jour pour voir si la formation se passe bien. Mais en échange, les entreprises doivent faire en sorte d'utiliser à nouveau le PFI. En dix ans, le nombre de PFI a diminué de 44%. De 11.231 personnes qui ont débuté un PFI en 2007, ce nombre a diminué de 44%. On doit retrouver des jeunes en formation beaucoup plus vite qu'aujourd'hui. C'est en cela que je parle de coresponsabilité! Et les entreprises doivent répondre à un moment donné aux attentes et ne pas simplement dire qu'elles sont prêtes à engager. Une entreprise qui ne jouera pas le jeu sera mise sur une blacklist! À mes yeux, c'est par une multitude de mesures comme celle-là, et en coresponsabilisant tous les acteurs, qu'on va permettre de pouvoir améliorer la situation de l'emploi.

**De nombreuses entreprises parlent pourtant de métiers en pénurie. Que faut-il faire?**

À côté d'un éventuel incitant financier pour les formations, il faut mettre en place du clé sur porte pour aider les entreprises à trouver cette main-d'œuvre en pénurie. Je souhaite qu'on puisse organiser des formations en entreprise dans certains secteurs en pénurie. Il faut regrouper les entreprises par secteurs et par régions et leur envoyer des gens se former. Pour les métiers en pénurie, il ne faut plus se limiter aux centres de formation du Forem mais aussi former en entreprise. En échange, l'entreprise qui va former par exemple 12 personnes aura une obligation d'engager 80% des personnes formées.

**La question de l'acuité de la formation revient à chaque fois. Faut-il parler d'un échec du monde de l'enseignement?**

Bien sûr que oui. C'est interpellant de voir le nombre de personnes qui quittent le dispositif scolaire traditionnel, sans diplôme, avec peu de qualification et peu de prérequis. On parle d'un pacte d'excellence et à aucun moment on ne parle de l'exigence par rapport au degré de formation. Je suis interpellé par

rapport à cela comme je suis interpellé par rapport à la prolongation du tronc commun. Si on veut lutter contre l'échec scolaire, et le décrochage scolaire, l'obligation scolaire doit commencer chez l'enfant beaucoup plus tôt. Dans les milieux plus défavorisés, peu d'enfants vont à l'école dès trois ans. D'une certaine manière, on intensifie déjà le décrochage scolaire pour ce public plus défavorisé. Il faut aller à l'école plus tôt mais il faut aussi réduire l'obligation scolaire à 16 ans. Pourquoi maintenir dans un système scolaire jusqu'à 18 ans des jeunes qui ont peut-être envie de se former à un métier mais pas dans un dispositif scolaire? Pour toute une série de publics, c'est dans l'entreprise qu'on arrivera à les former. On parle de l'école de la réussite, moi je dis que c'est l'école de la démagogie. La revalorisation de l'enseignement technique et professionnel passe par une revalorisation de l'enseignement en alternance.

**Restez-vous convaincu que l'enseignement doit être régionalisé?**

Oui, je suis de plus en plus convaincu qu'il

faut régionaliser l'enseignement. Commençons par l'enseignement technique et professionnel. Il serait normal que la Région wallonne, qui a l'emploi et la formation dans ses compétences, ait l'enseignement technique et professionnel. La Région est prête à prendre ses responsabilités mais on veut aussi arrêter d'être la vache à lait de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Quand je vois les aides à l'emploi, on a 15.000 points APE qui vont dans l'enseignement de la FWB. Allez faire le baxter de la FWB avec l'argent de la Région wallonne dans l'enseignement parce qu'ils sont incapables de réformer l'enseignement, ce sera sans nous, sans le MR.

**«Les entreprises doivent répondre à un moment donné aux attentes et ne pas simplement dire qu'elles sont prêtes à engager.»**

**PIERRE-YVES JEHOLET**  
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE L'ÉCONOMIE